



**RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

ACCUSE DE RECEPTION EN DATE DU 15/05/2023

Votre annonce n°**23-64693** est maintenant prise en compte par la Direction de l'information légale et administrative.

Un accusé réception vous sera envoyé par courriel pour confirmation de sa transmission ce jour à l'OPOCE.

Attention :

Cette annonce n'est plus modifiable.

Toute demande de correction ou d'annulation devra faire l'objet d'un avis rectificatif ou d'annulation après publication au BOAMP et au JOUE.

Les éventuelles corrections effectuées par le JOUE sur votre annonce avant publication ne pourront pas être prises en compte par le BOAMP. Dans ce cas, ces corrections devront faire l'objet d'un avis rectificatif publié au BOAMP.



Attention cet aperçu ne reflète que votre saisie et n'est accessible qu'à partir de ce porte feuille.

Dès publication de cet avis sur le site BOAMP.fr et/ou au JOUE, il vous appartient de vérifier si l'avis officiel diffusé correspond bien à la saisie ci-dessous (adresse du site de diffusion des annonces : <http://www.boamp.fr>).

En cas de non conformité, il vous appartient de publier un avis rectificatif de l'avis initial dans les délais réglementaires.

> [Contact client](#)

J05 Avis de Marché Secteurs spéciaux appel d'offre standard Dir25

Département(s) de publication : **28**

Annonce No **23-64693**

I. II. III. IV. VI.

AVIS DE MARCHÉ - SECTEURS SPÉCIAUX

Directive 2014/25/UE

SECTION I : ENTITÉ ADJUDICATRICE

I.1) NOM ET ADRESSES

Chartres Métropole, Place des Halles, Point(s) de contact : Service marchés publics, 28019, Chartres Cedex, F, Téléphone : (+33) 2 37 23 40 64, Courriel : marches.publics@agglo-ville.chartres.fr, Code NUTS : FRB02

Adresse(s) internet :

Adresse principale : <http://www.chartres-metropole.fr>

Adresse du profil acheteur : <http://www.marches.securises.fr>

Ville de Chartres, Place des Halles, Point(s) de contact : Service marchés publics, 28019, CHARTRES CEDEX, F, Téléphone : (+33) 2 37 23 40 64, Courriel : marches.publics@agglo-ville.chartres.fr, Code NUTS : FRB02, Adresse internet : <http://www.chartres.fr>

Conseil Départemental d'Eure et Loir, Place Châtelet CS70403, 28008, CHARTRES CEDEX, F, Téléphone : (+33) 2 37 20 10 10, Courriel : dcpaja.sap@eurelien.fr, Code NUTS : FRB02, Adresse internet : <https://eurelien.fr/>

I.2) PROCÉDURE CONJOINTE

Le marché fait l'objet d'une procédure conjointe

En cas de procédure conjointe impliquant différents pays, législation nationale applicable relative aux marchés :

I.3) COMMUNICATION

Les documents du marché sont disponibles gratuitement en accès direct non restreint et complet, à l'adresse : <https://www.c-chartres-marches.fr>

Adresse à laquelle des informations complémentaires peuvent être obtenues :

le ou les point(s) de contact susmentionné(s)

Les offres ou les demandes de participation doivent être envoyées :

par voie électronique à l'adresse : <https://www.c-chartres-marches.fr>

I.6) ACTIVITÉ PRINCIPALE

Services de chemin de fer urbain, de tramway, de trolleybus ou d'autobus

SECTION II : OBJET

II.1) ÉTENDUE DU MARCHÉ

II.1.1) Intitulé : Affaire 23A027 - Création d'une ligne de bus à haut niveau de service sur le territoire de Chartres métropole

Numéro de référence :

II.1.2) Code CPV principal :

Descripteur principal : 45233000

Descripteur supplémentaire :

II.1.3) Type de marché

Travaux

II.1.4) Description succincte : Réalisation de la première ligne de Bus à Haut Niveau de Service de Chartres Métropole Convention de co-maitrise d'ouvrage avec la ville de Chartres, Chartres Métropole et le CD28, porté par Chartres Métropole Secteurs indicatifs concernés : Rue de Touraine à Lucé (terminus de la ligne), Rue du Parc à Chartres - Lucé, Rue Patton, Place Jeanne d'Arc à Chartres Place de la Porte Saint-Michel, Boulevard de la Courtille, Place Morard à Chartres

II.1.5) Valeur totale estimée :

Valeur hors TVA : 11 700 000 euros

II.1.6) Information sur les lots :

Ce marché est divisé en lots : oui

Il est possible de soumettre des offres pour tous les lots

Mots descripteurs : Eclairage public, Ouvrage d'art, Réseaux divers, Terrassement, Voirie et réseaux divers

SECTION II : DESCRIPTION

OBJET : Affaire 23A027 - Création d'une ligne de bus à haut niveau de service sur le territoire de Chartres métropole

II.2) DESCRIPTION

- II.2.1) **Intitulé** : Terrassements / Voirie / Assainissement / Eau Potable / Ouvrages / Mobilier urbain / Signalisation

Lot n° : 1

II.2.2) **Code(s) CPV additionnel(s)**

Code CPV principal : 45233140

Descripteur supplémentaire :

Code CPV principal : 45220000

Descripteur supplémentaire :

Code CPV principal : 45112500

Descripteur supplémentaire :

II.2.3) **Lieu d'exécution**

Code NUTS : FRB02

Lieu principal d'exécution :

II.2.4) **Description des prestations** : Ouvrages d'art - Terrassements - Voirie - Réseaux humides - Signalisation - Mobiliers. La nature des travaux et l'indication des besoins et exigences sont précisées dans le cahier des charges.

II.2.5) **Critères d'attribution**

Le prix n'est pas le seul critère d'attribution et tous les critères sont énoncés uniquement dans les documents du marché

II.2.6) **Valeur estimée**

Valeur hors TVA : 9 900 000 euros

II.2.7) **Durée du marché, de l'accord-cadre ou du système d'acquisition dynamique**

Durée en jours : 600

Ce marché peut faire l'objet d'une reconduction : non

Description des modalités ou du calendrier des reconductions :

II.2.9) **Informations sur les limites concernant le nombre de candidats invités à participer**

Critères objectifs de limitation du nombre de candidats :

II.2.10) **Variantes**

Des variantes seront prises en considération : oui

II.2.11) **Information sur les options**

Options : oui

Description des options : Le pouvoir adjudicateur pourra confier au titulaire du marché, en application de la procédure négociée sans publicité ni mise en concurrence préalable des Articles L. 2122-1 et R. 2122-7 du Code de la commande publique, un ou plusieurs nouveaux marchés ayant pour objet la réalisation de prestations similaires.

II.2.12) **Informations sur les catalogues électroniques**

II.2.13) **Information sur les fonds de l'Union européenne**

Le contrat s'inscrit dans un projet/programme financé par des fonds de l'Union européenne : non

Identification du projet :

II.2.14) **Informations complémentaires** : Variante autorisée : les exigences minimales à respecter, les conditions particulières de présentation et les critères pouvant s'appliquer à la variante sont indiqués dans les documents de la consultation. La répartition des prestations par maître d'ouvrage est indiqué au règlement de la consultation. Le délai d'exécution maximum du lot est de 600 jours calendaires.

Mots descripteurs : Ouvrage d'infrastructure, Terrassement, Voirie et réseaux divers
- II.2) **DESCRIPTION**

II.2.1) **Intitulé** : Eclairage public et réseaux secs

Lot n° : 2

II.2.2) **Code(s) CPV additionnel(s)**

Code CPV principal : 45316110

Descripteur supplémentaire :

Code CPV principal : 45316000

Descripteur supplémentaire :

II.2.3) **Lieu d'exécution**

Code NUTS : FRB02

Lieu principal d'exécution :

II.2.4) **Description des prestations** : Réseaux secs et Eclairage public. La nature des travaux et l'indication des besoins et exigences sont précisé(e)s dans le cahier des charges

II.2.5) **Critères d'attribution**

Le prix n'est pas le seul critère d'attribution et tous les critères sont énoncés uniquement dans les documents du marché

II.2.6) **Valeur estimée**

Valeur hors TVA : 1 100 000 euros

II.2.7) **Durée du marché, de l'accord-cadre ou du système d'acquisition dynamique**

Durée en jours : 600

Ce marché peut faire l'objet d'une reconduction : non

Description des modalités ou du calendrier des reconductions :

II.2.9) **Informations sur les limites concernant le nombre de candidats invités à participer**

Critères objectifs de limitation du nombre de candidats :

II.2.10) **Variantes**

Des variantes seront prises en considération : non

II.2.11) **Information sur les options**

Options : oui

Description des options : Le pouvoir adjudicateur pourra confier au titulaire du marché, en application de la procédure négociée sans publicité ni mise en concurrence préalable des Articles L. 2122-1 et R. 2122-7 du Code de la commande publique, un ou plusieurs nouveaux marchés ayant pour objet la réalisation de prestations similaires.

II.2.12) **Informations sur les catalogues électroniques**

II.2.13) **Information sur les fonds de l'Union européenne**

Le contrat s'inscrit dans un projet/programme financé par des fonds de l'Union européenne : non

Identification du projet :

II.2.14) **Informations complémentaires** : Clause insertion sociale. La répartition des prestations par maître d'ouvrage est indiqué au règlement de la consultation. Le délai d'exécution maximum du lot est de 600 jours calendaires.

Mots descripteurs : Eclairage public
- II.2) **DESCRIPTION**

II.2.1) **Intitulé** : Aménagements Paysagers / Arrosage

Lot n° : 3

II.2.2) **Code(s) CPV additionnel(s)**

Code CPV principal : 45112700

Descripteur supplémentaire :

II.2.3) **Lieu d'exécution**

Code NUTS : FRB02

Lieu principal d'exécution :

II.2.4) **Description des prestations** : Travaux d'aménagements paysagers. La nature des travaux et l'indication des besoins et exigences sont précisé(e)s dans le cahier des charges

II.2.5) Critères d'attribution

Le prix n'est pas le seul critère d'attribution et tous les critères sont énoncés uniquement dans les documents du marché

II.2.6) Valeur estimée

Valeur hors TVA : 700 000 euros

II.2.7) Durée du marché, de l'accord-cadre ou du système d'acquisition dynamique

Durée en jours : 510

Ce marché peut faire l'objet d'une reconduction : non

Description des modalités ou du calendrier des reconductions :

II.2.9) Informations sur les limites concernant le nombre de candidats invités à participer

Critères objectifs de limitation du nombre de candidats :

II.2.10) Variantes

Des variantes seront prises en considération : oui

II.2.11) Information sur les options

Options : oui

Description des options : Le pouvoir adjudicateur pourra confier au titulaire du marché, en application de la procédure négociée sans publicité ni mise en concurrence préalable des Articles L. 2122-1 et R. 2122-7 du Code de la commande publique, un ou plusieurs nouveaux marchés ayant pour objet la réalisation de prestations similaires.

II.2.12) Informations sur les catalogues électroniques

II.2.13) Information sur les fonds de l'Union européenne

Le contrat s'inscrit dans un projet/programme financé par des fonds de l'Union européenne : non

Identification du projet :

II.2.14) Informations complémentaires : Variante autorisée : les exigences minimales à respecter, les conditions particulières de présentation et les critères pouvant s'appliquer à la variante sont indiqués dans les documents de la consultation. Le délai d'exécution maximum du lot est de 510 jours calendaires. La répartition des prestations en maître d'ouvrage est indiquée dans le RC.

Mots descripteurs : Espaces verts

SECTION III : RENSEIGNEMENTS D'ORDRE JURIDIQUE, ÉCONOMIQUE, FINANCIER ET TECHNIQUE

III.1) CONDITIONS DE PARTICIPATION

III.1.1) Habilitation à exercer l'activité professionnelle, y compris exigences relatives à l'inscription au registre du commerce ou de la profession

Liste et description succincte des conditions : Une lettre de candidature (type modèle DC1) Une attestation sur l'honneur que le candidat n'a pas fait l'objet d'une interdiction de concourir au regard des cas mentionnés aux articles L. 2141-1 à L. 2141-5 ou aux articles L. 2141-7 à L. 2141-10 du code de la commande publique et notamment qu'il est en règle au regard des articles L5212-1 à 11 du code du travail concernant l'emploi des travailleurs handicapés. Pour justifier des capacités professionnelles, techniques et financières d'autres opérateurs économiques sur lesquels il s'appuie pour présenter sa candidature, le candidat produit les mêmes documents concernant cet opérateur économique que ceux qui lui sont exigés par l'entité adjudicatrice.

III.1.2) Capacité économique et financière

Liste et description succincte des critères de sélection : Déclaration concernant le chiffre d'affaires global et le chiffre d'affaires concernant les prestations objet du contrat, réalisés au cours des trois derniers exercices disponibles.

Niveau(x) spécifique(s) minimal/minimaux exigé(s) :

III.1.3) Capacité technique et professionnelle

Liste et description succincte des critères de sélection, indication des informations et documents requis : Déclaration indiquant l'outillage, le matériel et l'équipement technique dont le candidat dispose pour la réalisation du contrat Déclaration indiquant les effectifs moyens annuels du candidat et l'importance du personnel d'encadrement pour chacune des trois dernières années Liste des travaux exécutés au cours des cinq dernières années, appuyée d'attestations de bonne exécution pour les plus importants (montant, époque, lieu d'exécution, s'ils ont été effectués selon les règles de l'art et menés à bonne fin) Certificats de qualification détaillés au RC spécifiques par lot

Niveau(x) spécifique(s) minimal/minimaux exigé(s) :

III.1.4) Règles et critères objectifs de participation

Liste et brève description des règles et critères :

III.1.5) Informations sur les marchés réservés :

III.1.6) Cautionnement et garanties exigés :

Si avance : Obligation de fournir une garantie à première demande (ou caution personnelle et solidaire) pour recevoir l'avance forfaitaire de 5%.

III.1.7) Modalités essentielles de financement et de paiement et/ou références aux textes qui les réglementent :

Le financement du marché s'effectue par des ressources propres (budget de chaque signataire de la convention de co-maîtrise d'ouvrage), des subventions du Département d'Eure et loir, de la Ville de Chartres ainsi que dans le cadre de l'appel à projets vélo.

III.1.8) Forme juridique que devra revêtir le groupement d'opérateurs économiques attributaire du marché

Solidaire ou conjoint avec mandataire solidaire

III.2) CONDITIONS LIÉES AU MARCHÉ

III.2.1) Information relative à la profession

Références des dispositions législatives, réglementaires ou administratives applicables :

III.2.2) Conditions particulières d'exécution :

Ce marché fait l'objet d'une condition d'exécution relative à l'embauche de publics prioritaires détaillée dans le cahier des clauses administratives particulières selon les articles L.2112-2 et L.2112-3 du Code de la Commande Publique.

III.2.3) Informations sur les membres du personnel responsables de l'exécution du marché

III.2.4) Marché éligible au MPS

La transmission et la vérification des documents de candidatures peut être effectuée par le dispositif Marché public simplifié sur présentation du numéro de SIRET : NON

SECTION IV : PROCÉDURE

IV.1) DESCRIPTION

IV.1.1) Type de procédure

Procédure ouverte

IV.1.3) Informations sur l'accord-cadre ou le système d'acquisition dynamique

Dans le cas d'accords-cadres - justification d'une durée dépassant huit ans :

IV.1.4) Informations sur la réduction du nombre de solutions ou d'offres durant la négociation ou le dialogue

IV.1.6) Enchère électronique :

IV.1.8) Information concernant l'accord sur les marchés publics (AMP)

Le marché est couvert par l'accord sur les marchés publics : oui

IV.2) RENSEIGNEMENTS D'ORDRE ADMINISTRATIF

IV.2.1) Publication antérieure relative à la présente procédure

Numéro de l'avis au JO série S : 2023/S 057-169872 du 21/03/2023

IV.2.2) Date limite de réception des offres ou des demandes de participation :

13 juillet 2023 - 15:00

IV.2.3) Date d'envoi estimée des invitations à soumissionner ou à participer aux candidats sélectionnés

Date :

IV.2.4) Langue(s) pouvant être utilisée(s) dans le projet ou la demande de participation :

français

IV.2.6) Délai minimal pendant lequel le soumissionnaire est tenu de maintenir son offre :

L'offre doit être valable jusqu'au :

ou

Durée en mois : 4 (A compter de la date limite de réception des offres)

IV.2.7) Modalité d'ouverture des offres

Date : 13 juillet 2023 - 15:30

Informations sur les personnes autorisées et les modalités d'ouverture :

SECTION VI : RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES

VI.1) RENOUVELLEMENT

Il ne s'agit pas d'un marché renouvelable

Calendrier prévisionnel de publication des prochains avis :

VI.2) INFORMATIONS SUR LES ÉCHANGES ÉLECTRONIQUES

La facturation en ligne sera acceptée

Le paiement en ligne sera utilisé

VI.3) INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

Le délai d'exécution global est de 20 mois. La période de préparation, d'une durée de 6 semaines, n'est pas incluse La date limite de réalisation des travaux place de la porte Saint Michel, boulevard de la Courtille et place Morard est le 31 mars 2025. Pour les autres prestations des autres secteurs géographiques, la date limite est le 31 juillet 2025. Des travaux seront exigés pendant congés scolaires et de nuit, et notamment les enrobés pour les rues qui ne peuvent être fermées à la circulation en journée. Les travaux ne seront pas en continu, il y aura des arrêts de chantier compte tenu de la complexité des travaux et les flux de circulation.

VI.4) PROCÉDURES DE RECOURS

VI.4.1) Instance chargée des procédures de recours :

Tribunal Administratif d'Orléans, 28 Rue de la Bretonnerie, 45057, Orléans Cedex 1, F, Téléphone : (+33) 2 38 77 59 00, Fax : (+33) 2 38 53 85 16, Adresse internet : <http://orleans.tribunal-administratif.fr/>

VI.4.2) Organe chargé des procédures de médiation :

VI.4.3) Introduction de recours :

Précisions concernant les délais d'introduction de recours : Référé pré contractuel : articles L551-1 à 12 et R551-6 du code de justice administrative (CJA), et pouvant être exercé avant la signature du contrat. Référé contractuel : articles L551- 13 et suivants et R551-7 à 10 CJA, et pouvant être exercé dans les délais du R551-7 CJA. Recours en contestation de validité du contrat - jurisprudence "Tarn et Garonne" pouvant être exercé par les tiers au contrat, sans considération de qualité, dans un délai de 2 mois à compter des mesures de publicité appropriées. Le tribunal administratif peut être saisi par l'application informatique "Télérecours citoyens" accessible par le site Internet <http://www.telerecours.fr> ".

VI.4.4) Service auprès duquel des renseignements peuvent être obtenus sur l'introduction de recours :

Grefe du Tribunal Administratif d'Orléans, 28 Rue de la Bretonnerie, 45057, Orléans Cedex 1, F, Téléphone : (+33) 2 38 77 59 00, Courriel : grefe.ta-orleans@juradm.fr, Adresse internet : <http://orleans.tribunal-administratif.fr/>

VI.5) DATE D'ENVOI DU PRÉSENT AVIS

15 mai 2023

Eléments de facturation :

Numéro d'engagement juridique : **Engagement AP 54 _BHNS**

Classe de profil : Groupement de collectivités

Siret : 20003318100047

Libellé de la facture : Chartres Métropole Direction Finances - marchés publics Place des Halles, F-28019 Chartres Cedex.

Indexation de l'annonce :

Date jusqu'à laquelle cette annonce doit être disponible sur le site de consultation <http://www.boamp.fr> : 13 juillet 2023

Objet de l'avis : affaire 23a027 - création d'une ligne de bus à haut niveau de service sur le territoire de chartres métropole

Nom de l'organisme : Chartres Métropole

Critères sociaux ou environnementaux : Sociaux 



ACCR4406793

